

Formation AIPR

Encadrant / Concepteur

(Autorisations d'Interventions à Proximité des Réseaux)



Durée et modalités

- Formation initiale / recyclage : 1 jour (07 heures)



Public & Prérequis

- Cette formation s'adresse aux salariés de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux)
- Les salariés du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux
- Avoir 18 ans minimum
- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail
- Lire et comprendre le français (examen final sous format QCM en ligne)



Objectifs

- Identifier la réglementation et les acteurs de la réforme anti-endommagement
- Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité
- Appliquer les procédures concernant l'ensemble du personnel pendant les travaux
- Se préparer et passer l'examen AIPR



Contenu

- Contenu théorique

Identifier la réglementation et les acteurs de la réforme anti endommagement

- Réglementation : Réforme anti-endommagement, guide d'application de la réglementation, sanctions administratives
- Rôle de chaque acteur : définitions, en amont des travaux et pendant les travaux

Identifier l'environnement d'un chantier

- Types de réseaux
- Les différents types de réseaux, savoir les reconnaître (réseaux sensibles, règles de pose, grillages, avertisseurs...)
- Techniques de travail (techniques à ciel ouvert, techniques sans tranchée, techniques douces de découverte du réseau)
- Outils de la prévention des accidents : Protections collectives et protections individuelles

Appliquer les procédures concernant l'ensemble du personnel pendant la réalisation des travaux

- Marquage-piquetage
- Investigations complémentaires (IC) : Principes, méthodes non intrusives et intrusives
- Techniques de travail (guide technique) : Imprécision de positionnement, imprécision des techniques, adéquation des matériels
- Cartographie, Géoréférencement des réseaux, relevé, plan de situation, plan de masse, plan d'exécution, plan de récolement
- Mesures de prévention : être acteur de la prévention, règle des 4A, constat contradictoire d'arrêt ou de sursis, de dommage

Se préparer et réaliser le QCM

- Passage de l'examen blanc (QCM) et correction commune
- Passage de l'examen (QCM) pour l'obtention de l'attestation de compétence



Évaluation & Acquis

- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen final sous forme de QCM en ligne
- A l'issue de la formation, le candidat recevra une attestation de formation (valable 5 ans)